

ECHOS PARLEMENTAIRES

Le bill de M. Blake sur la loi de faillite a occupé la Chambre jusqu'à vendredi dernier. On se rappelle qu'un premier projet de loi concernant cette matière fut présenté au commencement de la session et rejeté. Le gouvernement avait annoncé alors qu'il préparait lui-même une mesure sur ce sujet. Cette mesure, soumise il y a quelque temps, a été discutée la semaine dernière. Le débat a été long et animé. Finalement, le bill du ministre de la justice a été adopté par 119 voix contre 67. Par les principales clauses, la session volontaire est rotative, et le taux de 33 1/2 centins par piastre fixé par la loi de 1875, est élevé à 50 centins; de sorte qu'à l'avenir, les faillis qui n'auront pas payé la moitié de leur passif, resteront à la merci de leurs créanciers pour obtenir leur décharge. Cette dernière disposition a soulevé beaucoup d'opposition. Elle a été condamnée par plusieurs partisans du ministre, entre autres MM. Holtou et Jetté. Les amendements adoptés sont, en général, favorables aux créanciers et défavorables aux débiteurs.

Jusqu'à la fin de la session, la Chambre des Communes siégera le samedi; en outre, le mercredi soir sera consacré aux affaires du gouvernement, et il y aura deux séances distinctes chaque jour. On croit, cependant, que la session se prolongera jusqu'à la fin du mois.

CHOSSES ET AUTRES

Il est rumored que le gouvernement va licencier la police provinciale de Québec à la fin de ce mois.

Le *Mails* dit que 150 familles canadiennes-françaises laisseront les Etats-Unis pour émigrer à Manitoba, le 21 avril.

On annonce la candidature de M. Victorien Sardon au fauteuil laissé vacant, à l'Académie, par la mort de M. Autran.

La *Press* de Philadelphie annonce que l'Exposition internationale permanente de Fairmount Park, qui est établie dans l'ancien Main Building, s'ouvrira le 10 mai prochain.

Le Sénat et la Chambre des Communes ont adopté deux bills incorporant deux nouvelles compagnies indépendantes qui vont entreprendre la pose d'un nouveau câble transatlantique.

La *Gazette Officielle* contient une dépêche de lord Carnarvon au Gouverneur-Général, transmettant copie d'une lettre de S. A. R. le Prince de Galles, où S. A. exprime le plaisir avec lequel il a appris que les colonies anglaises avaient résolu de prendre part à l'Exposition de Paris en 1878.

Une dépêche de Rome dit que plusieurs Nonces ont informé le cardinal Simeoni que les ministres des affaires étrangères, auxquels ils ont présenté sa dernière circulaire, ont promis d'entamer des négociations avec l'Italie, relativement à l'indépendance et à la liberté du Pape.

Un parti d'ingénieurs du chemin de fer du Nord est descendu, l'autre jour, à l'hôtel Richelieu, venant de Québec, avec instruction de se rendre à Terrebonne et de commencer immédiatement la localisation d'une ligne directe entre la ville de Terrebonne et quelque endroit à un mille du village de l'Épiphanie.

On lit dans *Les Missions Catholiques*, publiées à Lyon, en date du 16 mars dernier: "Mgr. Georges Conroy, évêque d'Armagh (Irlande), arrivé à Rome le 7 mars, doit en partir prochainement pour le Canada, en qualité de visiteur apostolique."

Dimanche dernier, un certain nombre de citoyens des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Joseph ont présenté au Rév. M. le chanoine Dufresne, à l'occasion de son prochain départ pour Rome, un cadeau consistant en une bourse de \$150 accompagnée d'une adresse.

Les journaux ont publié, la semaine dernière, une lettre collective de l'archevêque et des évêques de la province au sujet du jugement de la Cour Suprême dans l'affaire de Charlevoix. L'épiscopat procède contre ce jugement et contre l'interprétation donnée par la Cour Suprême à la loi électorale. Il invite les législateurs à intervenir pour fixer la signification de cette loi. Le ton de cette prière est digne et modéré.

D'après une correspondance de Washington, le département de la guerre va modifier l'organisation des divisions militaires. L'Union est partagée en trois grands commandements, les divisions de l'Atlantique, du Missouri et du Pacifique. Dans le commandement du Missouri, qui a pour chef le général Sheridan, sont compris les Etats de la Louisiane, Mississippi et Alabama. L'intention des autorités fédérales est de détacher ces Etats de la division

du Missouri pour les rattacher à celle de l'Atlantique, dont le commandant est le général Hancock. On considère cette mesure comme un premier pas vers la non-intervention des troupes dans les affaires des Etats du Sud.

La marquise de Caux est malade, paraît-il, depuis sa querelle avec le marquis. Elle commence à s'apercevoir qu'elle n'est pas sur un lit de roses, aujourd'hui qu'elle a quitté son seigneur et époux. Elle a écrit à M. Escudier pour lui offrir 100,000 francs de dédit pour rompre son engagement aux Italiens. Le directeur a refusé et a informé la prima donna qu'il estimait sa perte à cinq cent mille francs si elle ne remplissait pas son engagement. La Patti paraît vouloir renoncer au théâtre pour quelque temps, car, dans une lettre adressée à M. Gye, elle déclare que, de l'avis de son médecin, sa santé ne lui permettra pas de chanter à Londres durant la saison prochaine.

NOUVELLES DIVERSES

Le 2 avril, le pape a reçu 1,000 pèlerins et a prononcé un discours en français.

Une dépêche de Dublin mande que Son Eminence le Cardinal Cullen est dangereusement malade.

Les propriétés de l'Etat en France, palais, monuments, etc., sont évaluées à 565,680,000 dollars.

On dit que le Rév. M. O'Connor sera bientôt nommé, par Mgr. Duhamel, vicaire-général du diocèse d'Ottawa.

Les bulles papales nommant le Rév. M. Hannan archevêque d'Halifax, viennent d'être regues et sa consécration aura lieu probablement dans quelques semaines.

L'hon. M. Mackenzie a institué une poursuite contre le *Mail* de Toronto, pour des articles publiés par ce journal contre le premier ministre.

La *Pall Mall Gazette* dit que c'est sur la demande expresse de Sa Majesté la Reine Victoria que le Saint-Père a conféré à Mgr. Howard, de Londres, le chapeau de cardinal.

Un dépêche de Rome dit que le général de Charette a présenté au cardinal Simeoni, un album contenant les signatures de 30,000 volontaires prêts à répandre leur sang pour la défense du pouvoir temporel du pape.

Dans le couvent des Capucines de Murcie, en Espagne, il y a une religieuse âgée de cent vingt-cinq ans. Elle se porte très-bien, suit la règle de la communauté, se lève par tout temps à minuit, comme les autres religieuses, et fait tous les exercices de son ordre.

Les deux paroisses de Saint-André et de Saint-Théodore d'Acton, qui faisaient partie du diocèse des Trois-Rivières, viennent d'être annexées au diocèse de Saint-Hyacinthe par un bref en date du 19 février.

Les journaux de Québec publient ce qui suit: "L'abbatgé envoyé ici par Sa Sainteté est le Très-Révérend Dr. Conroy, évêque d'Armagh, en Irlande."

"Le prélat a été mandé à Rome le 7 mars dernier pour recevoir sa bulle d'autorisation et ses instructions. "Il possède plusieurs langues et surtout le français."

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières*: "Jeudi, le 22 de mars dernier, un Canadien du nom de John Laroque, d'Ottawa, faisait abjuration du protestantisme pour embrasser la religion catholique. La cérémonie, présidée par le Rév. M. Baril, eut lieu dans la chapelle des Dames Ursulines de cette ville. M. G. S. Badaud, médecin, et Madame Polette assistaient comme témoins et servirent de parrain et marraine au nouveau converti."

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL.—Les élections annuelles de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont eu lieu le 2 courant. Voici les noms des nouveaux officiers: M. le Dr. Rottot, président; M. J. Laramée, 1er vice-président; M. Rozaire Thibodeau, 2me vice-président; M. Jos. Loranger, secrétaire-archiviste; M. A. D. Lacroix, sec.-correspondant; M. J. Perrault, trésorier, réélu; Dr. P. E. Lachapelle, com.-ordonnateur.

Les Américains envoient maintenant des quantités considérables de viande fraîche sur les marchés anglais, et les demandes ne font qu'augmenter de jour en jour. Les cargaisons sont souvent vendues avant d'arriver au port. Presque tous les vapeurs faisant le trajet entre New-York et Liverpool sont munis d'appareils pour conserver la viande fraîche durant la traversée.

La prospérité de la France fait l'étonnement de l'Europe, dit le *Times* de Londres. Malgré ses revers et les milliards qu'elle a payés à l'Allemagne, dit le même journal, la France prélève maintenant un revenu plus considérable que celui de n'importe quelle autre nation. Son revenu annuel dépasse celui de l'Angleterre même de trente-quatre millions de livres sterling.

La colonie du rapatriement a pris, en 1876, des développements considérables, dans les cantons de Ditton, Chesham et Emberton; le recensement fait au 30 juin dernier accuse 409 familles, 1,870 âmes de population, 521 bâtiments et 3,095 acres de terrain défriché. Dans l'es-

pace de quinze mois qu'ont duré les opérations du rapatriement, le nombre des familles s'est augmenté de 353.

Le *Mail* de San Francisco conseille à toutes les classes d'émigrants de ne pas aller en Californie, car il dit qu'il n'y a pas d'ouvrage dans cet Etat, que la misère y règne parmi la population ouvrière, que beaucoup des suicides qui se commettent n'ont pas d'autre cause que la plus profonde détresse, et que d'ici à quatre ou cinq ans, les étrangers qui se dirigeront de ce côté doivent s'attendre à un cruel désappointement. Il invite tous les journaux à faire connaître ces faits pour dissuader les malheureux qui auraient l'intention d'émigrer dans cette partie des Etats-Unis.

La fille de Prevost-Paradol, qui s'est convertie au catholicisme après le suicide de son père à Washington, a pris le voile il y a quelques jours, à Paris.

La première Chambre du tribunal civil de la Seine a rendu jugement sur la demande de la famille et des exécuteurs testamentaires du comte de Montalembert contre M. Ch. Loysou (ci-devant Père Hyacinthe), M. Tallichet, éditeur, et MM. Sandoz et Fischbacher, dépositaires de l'ouvrage *l'Espagne et la Liberté*.

Aux termes de ce jugement, le tribunal retient en cause les libraires éditeurs, attendu qu'ils ont continué la vente de l'ouvrage de M. de Montalembert, après la défense qui leur en avait été faite par ses héritiers. Il déclare M. Loysou sans droit pour faire la publication de cet ouvrage: *l'Espagne et la Liberté*, et ordonne la cessation de cette publication.

Le tribunal condamne en outre les défendeurs à des dommages-intérêts à fixer par état et à l'insertion du jugement dans cinq journaux de Paris, des départements et de l'étranger, au choix des demandeurs.

Le *Nouvel-Monde*, dans ses derniers numéros, fait une appréciation élogieuse de *L'Opinion Publique*, et surtout des correspondances parisiennes si remarquables de notre collaborateur, M. le chevalier Drolet.

La semaine dernière, une dépêche du câble annonçant l'éboulement du tunnel du Mont Cenis et l'ensevelissement de deux trains de passagers, mettait le public en émoi. Cette nouvelle a été heureusement démentie depuis.

Nous lisons dans la *Minerve*: "Notre confrère du *Star*, M. Leslie Thom qui vient de faire une longue maladie (fièvre typhoïde), a reparu, samedi dernier, au "Kuklos club" où il a fait une intéressante conférence sur les "Chroniqueurs Canadiens-français" qu'il a relus, dit-il, avec un infini plaisir pendant sa convalescence.

M. L. Thom a signalé à ses auditeurs anglais les progrès remarquables que la littérature canadienne-française fait depuis quelques années, progrès d'autant plus remarquables que ces écrivains se trouvent laissés à leurs propres ressources et n'ont encore qu'un nombre comparativement faible de modèles chez eux.

Le conférencier a traduit, pour ses auditeurs, plusieurs passages de ces chroniques. Il a conclu en disant que les écrivains canadiens-français ont beaucoup à apprendre de leurs confrères canadiens-français. Cette conférence a été écoutée avec le plus vif intérêt. A la fin de la soirée, M. John L'Espérance, du *Canadian Illustrated News*, a aussi rendu un brillant témoignage aux écrivains canadiens-français.

La mort a fait un vide sensible dans le clergé du district de Montréal, pendant la dernière semaine.

Le Rév. M. Morrisson, curé de Saint-Cyprien, et le Rév. M. Toupin, curé de la Rivière des Prairies, sont morts lundi dernier. M. Urbain Lequerré, P.S.S., vicaire de Sainte-Anne de Montréal, est mort samedi.

Nous publierons dans un prochain numéro le portrait et une biographie du Rév. M. Morrisson.

Les journaux des Trois-Rivières annoncent la mort du Rév. M. Béland, curé de Batiscan, arrivée mardi aux Trois-Rivières.

Le marquis de Compiègne, qui s'était illustré par des explorations dans le nord de l'Afrique équatoriale, vient d'être tué en duel au Caire. On n'a pas de détail.

L'établissement du *Franco-Canadien*, à Saint-Jean, a été détruit par un incendie le 1er d'avril. Les pertes sont évaluées à \$6,000.

LA NAVIGATION.—La débacle est commencée sur les affluents du Saint-Laurent. On écrit de Sorel en date du 6:

"La glace était partie jusqu'en bas du village Saint-Hilaire. La débacle se fera ici probablement samedi ou dimanche. La glace est très-mauvaise en face de la ville et il n'est pas prudent de s'y aventurer en voiture. L'eau est extrêmement haute et monte."

On sait que la débacle du fleuve suit de près d'ordinaire celle de la rivière Richelieu. La glace s'est mise en mouvement en plusieurs endroits, et samedi, les traverses par le pont de glace avaient cessé en face de Montréal. La navigation sera probablement ouverte dans quelques jours.

On écrit de Québec: "La traverse entre Montmorency et l'Île d'Orléans est complètement coupée et les glaces de la Chaudière commencent à descendre en grande quantité. Tout fait croire à une navigation très-prochaine. Il y a une dizaine d'années, la Compagnie du Richelieu avait l'un de ses vapeurs, venant de Sorel, dans le port de Montréal, le 12 avril, et le 14, il arrivait à Québec pour commencer ses voyages réguliers entre cette ville et Montréal."

La plus grande activité règne dans les chantiers de Montréal, aux Îles de Boucherville et à Sorel.

La navigation est ouverte sur l'Hudson, et les bateaux de nuit ont commencé leur service régulier entre Albany et New-York.

UN AVOCAT ET UN MÉDECIN. Un avocat et un médecin se disputaient sur le plus ou le moins d'ancienneté de leur profession respective.

—Ma profession est assurément plus ancienne que la vôtre, disait l'avocat au médecin, car la première cause criminelle qui ait été plaidée remonte jusqu'au meurtre d'Abel par Cam. —Oui, répondit le médecin, mais vous oubliez que l'opération chirurgicale par laquelle on a tiré une côte à Adam est bien antérieure à votre première cause criminelle.

Mme X..., ennuyée d'entendre parler sans cesse des Turcs et des Serbes, des Russes et des Anglais, des Dardanelles et du Bosphore, vient de prendre une mesure radicale.

Elle a fait afficher dans son antichambre l'avis suivant: "Il est défendu de résoudre ici la question d'Orient sous peine d'amende."

Absolument historique. Le président d'un tribunal de province se trouvait à un bal avec un avocat, auquel il avait fait perdre, le matin même, un procès important. Celui-ci le regardant un peu de travers: —Est-ce que vous m'en voulez de votre déconvenue de tantôt? lui demanda le magistrat.

Oui, certes, répond l'avocat, car ma cause était excellente.

Et il se met à expliquer à nouveau.

—Vous avez, parbleu! raison, dit le président; je me suis trompé... mais soyez tranquille, je vous revaudrai cela une autre fois!

LES ÉCHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publierons. Adresser les communications concernant les échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autre solution du No. 9: M. E. M. Saint-Jérôme. Solutions justes du problème No. 10: MM. A. Noirnot, Lauzon; A. C. Saint-Jean; H. E. Poulin, Marieville; N. P. Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; Georges Guay et H. M. Québec; L. O. P. Sherbrooke; Dr. D. P. O. Giroux, M. Toupin et J. E. Giroux, Montréal; Ls. N. Dufresne, Québec.

Solutions justes du problème No. 11: MM. P. O. Giroux, Dr. D. M. Toupin et J. E. Giroux, Montréal; L. O. P. Sherbrooke; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; L. M. Saint-Jérôme; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; A. Noirnot, Lauzon; A. C. Saint-Jean; Séraphin Delaunais, Québec.

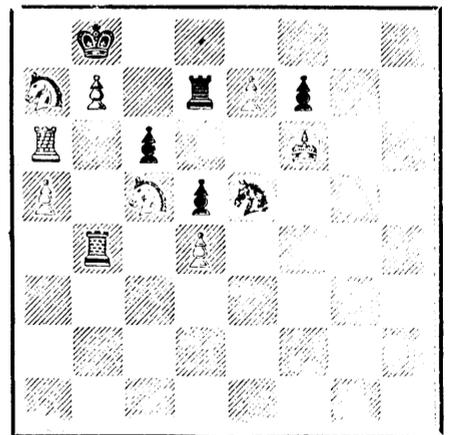
Le tournoi annuel d'échecs entre les Universités d'Oxford et Cambridge a été annoncé il y a quelque temps, mais nous ne connaissons pas encore le résultat.

L'année dernière, l'Université d'Oxford a été victorieuse, gagnant douze parties pendant que l'Université de Cambridge n'en avait que cinq en sa faveur.

M. H. E. Poulin, Marieville.—Votre problème est reçu. Merci.

PROBLÈME No. 14.

Composé par F. X. L. Ottawa. Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DE PROBLÈME No. 10.

Blancs. Noirs. 1. D prend P F R 1. C 2e F R 2. D prend C échec 2. R 1er R 3. D 2e F R échec et mat.

PROBLÈME No. 15.

Composé par M. le Dr. S. Gold.

Blancs. Noirs. 1. R 1er R 1. R 5e R 2. D 8e T R 2. P 5e F R 3. F 5e C D 4. C 2e F D 5. P 3e C D et 2e T R

Les blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DE PROBLÈME No. 11.

Blancs. Noirs. 1. R 6e F R 1. R 1er C 2. F 3e F R échec et mat.